Lycée des Métiers André Ampère
11 rue Jean Bouin - BP 80028
41101 VENDÔME cedex
Téléphone: 02.54.23.31.00

MARCHE 07/2020

MARCHE PUBLIC DE SERVICE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHE PUBLIC DE VERIFICATION PERIODIQUE DES ACSENSEURS, MONTE-CHARGE, PORTES SECTIONNELLES, RIDEAUX GRILLES ET PORTAILS MOTORISES

Objet du marché :

Vérifications périodiques règlementaires des ascenseurs, monte-charge, portes sectionnelles, rideaux grille et portails motorisés

ETABLISSEMENT

Lycée des Métiers André Ampère
11 rue Jean Bouin
41100 VENDOME

Personne responsable du marché

Monsieur le Proviseur du Lycée André Ampère

Responsable du service acheteur

Madame la Gestionnaire du Lycée André Ampère

Comptable assignataire

Madame l'agent comptable du Lycée André Ampère

Date limite de remise des offres

19/01/2020 à 17h00

Le présent règlement comporte 6 articles et 4 pages numérotées de 1 à 4.

ARTICLE 1 : Objet du marché et dispositions générales

Objet marché: **Prestations de vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charge, d'une part et les portes sectionnelles, rideaux grille et portails motorisés du Lycée André Ampère d'autre part.**

Type de procédure : **Marché passé selon une procédure adaptée** (**MAPA**) Article L2123-1 et Articles R2123-1 à R2123-3, Articles R2123-4 à R2123-7
Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé en référence au code des marchés publics (Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, article L1121-1 du code de la Commande publique).

Allotissement : 2 lots

- Lot n°1 : ascenseurs, monte-charge,
- Lot n° 2 : les portes sectionnelles, rideaux grille et portails motorisés

Il peut être répondu aux deux lots dans leur ensemble ou séparément.

Durée marché : La durée du marché est du 20/01/2020 au 31/12/2020, reconductible deux fois pour du 01/01/2021 au 31/12/2021 et du 01/01/2022 au 31/12/2022.

ARTICLE 2 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué des pièces suivantes:

- **Le Bordereau des prix unitaire du lot concerné**
- **Une offre de contrat** signé, daté dans laquelle seront mentionnées les clauses possibles de résiliation, et l'émission des factures après chaque service fait**.**
- **La ou les attestations d'assurance détaillées**
- **Le Cahier des Clauses Administratives Particulières** (CCAP) daté et signé.
- **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières** (CCTP) daté et signé.
- **IBAN** (numéro de compte international)
- **L'offre technique** du candidat (qualifications du personnel, moyens techniques, service clientèle…) permettant de réaliser les prestations conformément au CCTP du présent marché public
- **Le DUME :** Le candidat devra remplir le **Document Unique de Marché Européen disponible sur le site**

  - **https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/operateur-economique**
  - DUME ID : **rgzteamk**

Tous les documents contractuels doivent être rédigés en langue française.

La signature du candidat devra être manuscrite et être effectué par une personne habilitée à engager légalement le candidat.

Aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés par le candidat ne pourra s'intégrer au présent marché.

Il en est ainsi, sans que cette liste soit exhaustive, des conditions figurant sur les devis, sur les factures, des conditions figurant dans les documents commerciaux.

Le titulaire est réputé avoir suffisamment étudié les documents constitutifs du marché.

Il n'est admis, sous aucun prétexte que ce soit, aucune réclamation concernant l'offre et les conditions consenties.

Le titulaire ne peut en aucun cas arguer d'une erreur, d'une omission, d'une différence d'interprétation ou de manque de renseignements pour refuser d'exécuter la prestation.

ARTICLE 3 : Dispositions financières

3.1 : Modalités de règlement

Le mode de règlement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique.

Il ne sera versé aucune avance, ni aucun acompte au titre du présent marché.

Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

Le mode de règlement du lycée est le virement bancaire par mandat administratif.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie justifiant la suspension du délai global de paiement ne soit révélée lors de la vérification.

3.2 : L'offre de prix (joindre un devis détaillé)

L'offre de prix est forfaitaire annuelle HT majorée du taux de TVA en vigueur au moment de l'exécution du marché.

Le montant TVA et les éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

L'offre de prix est ferme et non révisable.

3.3 : Pénalités

Si le prestataire n'exécute pas les prestations selon les conditions prévues dans le CCTP, le pouvoir adjudicateur peut, après mise en demeure par lettre recommandée transmise au titulaire, solliciter un autre prestataire.

Le surcoût éventuel sera pris en charge par le prestataire initiale et défaillant.

La non-exécution est similaire à la mauvaise exécution du marché public.

ARTICLE 4 : Remise des offres

4.1 Date et heure limites de dépôt des offres

Les offres devront déposées en ligne au plus tard **le 19 janvier 2020 à 17h00.**

4.2 Modalités d'envoi

L'offre du candidat devra être communiquée de manière dématérialisée sur la plateforme de l'AJI sous forme de proposition de BPU joint valant acte d'engagement signé et CCATP signés.

Les offres adressées par voie postale ou courrier électronique ne seront pas examinées.

ARTICLE 5 : Examen des offres

Le choix et le classement des offres sont effectuées selon les modalités définies ci-après.

Le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages.

- **1er critère : le prix (50%)**
- **2nd critère : valeur technique : effectifs, qualifications, moyens techniques, veille technologique et réglementaire (50 %)**

ARTICLE 6 : Renseignements

Pour les renseignements d'ordre administratif, contacter :

Service gestion

Mme ROUFFETEAU, Adjoint-gestionnaire

Tel : 02.54.23.31.00

Fax : 02.5477.02.43

Courriel : cecile.rouffeteau@ac-orleans-tours.fr

Pour les renseignements d'ordre technique, contacter :

Service Gestion

M POIGNANT

Tel : 02.54.23.31.00

Courriel : henry-paul.poignant@ac-orleans-tours.fr